

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU JURY

du concours externe de recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe

ACADÉMIE DE LILLE – SESSION 2023

Table des matières

1	Éléments statistiques généraux	1
1.1	Nombre de postes à pourvoir	1
1.2	Nombre de candidats inscrits, présents, admissibles et admis	2
1.3	Composition du jury	2
2	Cadre général	2
2.1	Les textes	2
2.2	Conditions générales et particulières	2
3	Nature des épreuves	2
3.1	Une épreuve écrite d'admissibilité	2
3.2	Une épreuve orale d'admission : Durée : 30 minutes Coefficient : 4	3
4	Rappel du calendrier des épreuves	3
5	Analyse des épreuves et conseils aux candidats	3
5.1	L'épreuve de cas pratique	3
5.2	L'épreuve d'admission	3
6	En conclusion	4

1 Éléments statistiques généraux

1.1 Nombre de postes à pourvoir

Ministère	Académie de Lille
Éducation nationale et de la jeunesse / Enseignement supérieur	32
Justice	22
Total académie	54

1.2 Nombre de candidats inscrits, présents, admissibles et admis

LILLE	Inscrits		Présents		Admissibles*		Admis*		Âge moyen des candidats admis
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Femmes	646	80,9%	407	63,0%	107	26,3%	45	11,1%	36 ans
Hommes	152	19,1%	94	61,8%	26	27,7%	9	5,9%	28 ans
Total	798	100%	501	62,8%	133	26,5%	54	10,8%	35 ans

* par rapport aux candidats présents

1.3 Composition du jury

Corps	Femmes		Hommes		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Attaché d'administration de l'État	8	38,1%	11	64,7%	19	50%
Personnel de direction	3	14,3%	2	11,8%	5	13,3%
SAENES	7	33,3%	4	23,5%	11	28,9%
Greffier	1	4,8%	0	0%	1	2,6%
Assistant de service social	1	4,8%	0	0%	1	2,6%
Ingénieur d'études	1	4,8%	0	0%	1	2,6%
Total jury académie de Lille	21	100%	17	100%	38	100%

Ministère d'origine	Femmes		Hommes		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Éducation nationale et jeunesse - enseignement supérieur et recherche	17	80,9%	15	88,2%	32	84,2%
Justice	4	19,1%	2	11,8%	6	15,8%
Total jury académie de Lille	21	100%	17	100%	38	100%

2 Cadre général

2.1 Les textes

Les adjoints administratifs sont chargés de fonctions administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application de règlements administratifs.

Ils peuvent également être chargés de fonctions d'accueil et de secrétariat.

L'arrêté du 23 mars 2007 (publié au Journal Officiel / JORF n°83 du 7 avril 2007) fixe la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des adjoints administratifs des administrations de l'État.

2.2 Conditions générales et particulières

Le concours externe d'adjoint administratif est ouvert à l'ensemble des candidats **sans condition d'âge ou de diplôme**.

3 Nature des épreuves

3.1 Une épreuve écrite d'admissibilité

Épreuve n° 1 : Durée : 1h30 | coefficient : 3

Épreuve écrite qui consistant à partir d'un texte d'ordre général d'une page au maximum ou de 300 à 350 mots en la réponse à 6 à 8 questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte.

Épreuve n° 2 : Durée : 1h30 | coefficient : 3

Épreuve écrite consistant en courts exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en français (vocabulaire, orthographe ; grammaire) et mathématiques

3.2 Une épreuve orale d'admission : Durée : 30 minutes | Coefficient : 4

L'épreuve d'admission pour chacun des concours externe et interne consiste, en présence des membres du jury ou d'examineurs, à mettre le candidat en **situation professionnelle** et est destinée à vérifier son aptitude à accueillir le public, à classer les documents, à présenter les éléments d'un dossier, à recevoir et à restituer des communications téléphoniques, à la gestion d'emplois du temps et à l'utilisation d'un micro-ordinateur de bureau.

Le candidat peut être évalué sur sa connaissance des logiciels courants de bureautique, à savoir un tableur, un traitement de texte. Cette épreuve peut en outre être destinée à vérifier l'aptitude du candidat à rassembler, traiter et mettre à disposition des informations de base, statistiques notamment, et utiles, en particulier, aux études et aux évaluations.

4 Rappel du calendrier des épreuves

13 avril 2023.....	Épreuve de cas pratique
4 mai 2023	Publication des résultats d'admissibilité
15 et 16 juin 2023.....	Épreuve orale d'admission – académie de Lille
16 juin 2023.....	Publication des résultats d'admission – académie de Lille

5 Analyse des épreuves et conseils aux candidats

5.1 L'épreuve de cas pratique

Le jury a trouvé les épreuves écrites plus accessibles que celles de l'an passé. Les candidats doivent vraiment travailler l'orthographe et le vocabulaire afin de ne pas être démunis sur les réponses à choisir dans les différents exercices.

Concernant l'épreuve de mathématiques, celle-ci était relativement longue et il convenait de bien lire l'ensemble des questions afin de pouvoir prioriser les réponses.

Enfin, la technique du résumé de texte n'est pas connue de l'ensemble des candidats. Un résumé ne doit pas être de la paraphrase mais doit mettre en exergue, de manière organisée, les points saillants du texte. Il paraît donc utile de s'entraîner, en amont du concours, sur des résumés.

Les membres de jury se sont réunis pour déterminer le seuil d'admissibilité des candidats :

- **133 candidats ont été déclarés admissibles (xx % des candidats présents)**
- Note du 1^{er} candidat admissible20,00/20
- Note du dernier candidat admissible :15,00/20
- Moyenne des candidats admissibles :16,05/20

5.2 L'épreuve d'admission

Bien que cela puisse paraître surprenant, les attendus de l'épreuve ne semblent pas toujours connus des candidats. Il est ici rappelé que les candidats doivent impérativement se renseigner sur la nature des épreuves avant de se présenter à un concours. Par exemple, certains candidats n'ont pas le réflexe de prendre des notes voire de se présenter avec un stylo alors même qu'une prise de notes est nécessaire lors des exercices proposés. Concernant les outils informatiques, la maîtrise des formules de base sous Excel fait souvent défaut tout comme le calcul des pourcentages. Certains candidats se sont aussi laissés perturber par l'usage d'Excel alors même que les fichiers pouvaient être aussi exploités sous Open Office.

De nombreux candidats ne prennent pas le temps de lire les documents annexes déposés sur le « bureau » de l'ordinateur. Ceux-ci permettent pourtant d'apporter des éléments de réponse aux questions posées par le jury.

Les meilleurs candidats font preuve de méthodologie, ont une excellente maîtrise des outils informatiques et détiennent de bonnes capacités rédactionnelles. Ils démontrent aussi de bonnes techniques d'accueil téléphonique, en se présentant et en indiquant leur identité et service fictif d'appartenance. Ils parviennent aussi à commenter leurs manipulations, en direct, ce qui révèle leur aisance professionnelle.

- **54 candidats ont été déclarés admis sur liste principale (xx % des candidats présents)**
- **12 candidats ont été déclarés admis sur liste complémentaire**
- Note du 1^{er} candidat admis.....18,78/20
- Note du dernier candidat admis.....14,49/20

6 En conclusion

Le jury ne peut qu'encourager les candidats à se préparer sérieusement aux épreuves, tant écrites qu'orales, en lisant les rapports de jury des années précédentes et en sollicitant les collègues ayant eux-mêmes réussi de telles épreuves.

Fait à Lille, le 25 août 2023

La Présidente du jury
Anne-Laure VALLIER